

LE THÉISME

PREMIÈRE PARTIE

INTRODUCTION

Le débat qui subsiste depuis longtemps entre les partisans et les adversaires de la religion naturelle et de la religion révélée a, comme tous les autres débats demeurés sans solution, changé essentiellement de caractère d'un siècle à l'autre. De notre temps au moins dans les régions élevées de la controverse, le débat, comparé à ce qu'il était au XVIII^e siècle et au commencement du XIX^e, présente un aspect tout nouveau. Il y a dans ce changement un trait si saillant que personne ne saurait le méconnaître, c'est l'adoucissement du ton avec lequel les adversaires de la religion soutiennent la dispute. La violence de la réaction provoquée par l'intolérance de

leurs adversaires s'est en grande partie épuisée. L'expérience a rabattu les ardentés espérances qu'on entretenait autrefois de régénérer l'espèce humaine par une doctrine purement négative, à savoir par la destruction de la superstition. L'étude philosophique de l'histoire, une des plus importantes créations contemporaines, a permis d'apprécier avec impartialité, en se plaçant à un point de vue relatif au lieu d'un point de vue absolu, les doctrines et les institutions du passé, comme des effets normaux du développement de l'humanité contre lesquels il est inutile de murmurer, et qui mériteraient même l'admiration et la reconnaissance pour les services qu'elles ont rendus jadis, alors même qu'on les juge incapables d'en rendre de semblables dans l'avenir. Le christianisme ou le théisme sont, aux yeux de ceux qui rejettent le surnaturel, des institutions qui ont autrefois possédé une grande valeur, mais dont on peut maintenant se passer : on ne les tient plus comme auparavant pour des institutions fausses et nuisibles *ab initio*.

En même temps que ce changement dans les idées que les penseurs incrédules se font de la moralité des croyances religieuses de l'humanité, un changement analogue s'est révélé dans leurs conceptions de la religion. La guerre contre les croyances religieuses se faisait au siècle dernier, principalement au nom du sens commun ou de la logique ; aujourd'hui c'est au nom de la science. On estime que le progrès des sciences physiques a établi d'une façon péremptoire des faits avec lesquels les traditions religieuses de l'humanité ne sauraient se concilier ; d'autre part, la science de la nature humaine et l'histoire

montrent que les croyances du passé sont des produits naturels de l'esprit humain aux diverses époques de sa carrière, et qu'elles sont destinées à disparaître et à céder la place à d'autres convictions à une époque plus avancée. Dans le cours du débat, il semble que les considérations de cet ordre aient rejeté dans l'ombre celles qui portent directement sur la question de vérité. Il existe, au moins parmi les adversaires des religions, une tendance à les discuter, moins au point de vue de leur vérité ou de leur fausseté intrinsèque qu'en les regardant comme des produits manifestés par certains états de civilisation, et qui, comme les productions animales et végétales d'une période géologique, périssent en se transformant en ceux qui leur succèdent, parce que les conditions nécessaires à la continuation de leur existence viennent à cesser.

C'est une tendance de la spéculation contemporaine de considérer les opinions humaines surtout au point de vue historique, comme des faits qui obéissent à des lois qui leur sont propres, et qui réclament, comme d'autres faits d'observation, une explication historique ou scientifique ; et cette tendance n'est pas exclusivement propre aux sujets religieux. Il n'y a pas lieu de la blâmer, mais bien plutôt d'y applaudir ; non-seulement parce qu'elle tourne l'attention vers un point de vue important et auparavant négligé des opinions humaines, mais parce qu'elle touche en réalité, bien que d'une manière indirecte, à la question de vérité. En effet, quelque opinion qu'un penseur adopte sur des sujets qui comportent la controverse, il ne peut, s'il se tient sur ses gardes, s'y

assurer complètement, tant qu'il n'est pas en état d'expliquer l'existence de l'opinion opposée. Il ne saurait se permettre de l'attribuer à une infirmité de l'entendement humain, car il doit se garder de se croire lui-même moins affligé de l'infirmité commune que le reste de l'espèce humaine, ni penser que ses adversaires ont plus de chances que lui d'être dans l'erreur. Quand il examine les preuves, il rencontre parmi les données de la question, parmi les phénomènes qu'il faut expliquer, la conviction d'autrui et peut-être du genre humain tout entier. Comme l'intelligence de l'homme, bien que faible, n'est point essentiellement pervertie, il existe une présomption en faveur de la vérité de toute opinion entretenue par un grand nombre d'esprits, et si l'on veut la réfuter, il faut montrer une autre cause réelle ou possible de l'empire qu'elle exerce. Cette considération s'applique surtout à l'examen des fondements du théisme, puisqu'il n'est pas d'argument qu'on invoque plus souvent et avec plus de confiance, en sa faveur, que l'assentiment général de l'humanité.

Mais en reconnaissant toute la valeur du point de vue historique de la question religieuse, nous ne devons pas permettre qu'il rejette dans l'ombre le point de vue dogmatique. La qualité la plus importante d'une opinion, en toute question de conséquence, est sa vérité ou sa fausseté, qualité qui pour nous se résout dans la question de savoir si les preuves sur lesquelles elle repose sont suffisantes. Il est indispensable que la question de la religion soit traitée de temps en temps comme une question scientifique, et que ses preuves soient vérifiées

par les mêmes méthodes et d'après les mêmes principes que celles de toutes les conclusions philosophiques des sciences physiques. Il y a un point hors de discussion, c'est que les conclusions légitimes de la science ont le droit de primer toutes les opinions, quelque répandues qu'elles soient, qui les contredisent, et que les canons de la preuve scientifique fixés par deux mille ans de succès et de revers, sont applicables à tous les sujets dont il est possible d'atteindre la connaissance. Voyons donc quelle place il convient de faire aux croyances religieuses dans le cadre de la science, quelles preuves on peut invoquer en leur faveur que la science puisse avouer, et quel fondement il est possible de donner aux doctrines de la religion considérées comme théorèmes scientifiques.

Dans cette étude nous commencerons, cela va sans dire, par la religion naturelle, la doctrine de l'existence et des attributs de Dieu.

 LE THÉISME.

Quoique j'aie dit que le problème de la théologie naturelle est celui de l'existence de Dieu, ou d'un Dieu plutôt que de plusieurs Dieux, l'histoire nous fournit les preuves les plus abondantes que la croyance à plusieurs Dieux est incomparablement plus naturelle à l'esprit humain que la croyance à un seul être auteur et régula-

teur de la nature. Nous y voyons que la croyance à un seul Dieu, croyance d'un ordre plus élevé, est, comparée à l'autre, un produit artificiel qui exige (quand elle n'a pas été imprimée dans l'esprit par la première éducation) une grande culture intellectuelle. Longtemps on a regardé comme forcée et absurde, l'idée que la diversité qui a éclaté dans les opérations de la nature pouvait être l'œuvre d'une seule volonté. Pour les esprits sans culture et pour tous les esprits dans les temps préscientifiques, les phénomènes de la nature semblent des résultats de forces tout à fait hétérogènes, exerçant chacune sa puissance indépendamment des autres : et bien qu'il soit éminemment naturel d'attribuer à ces forces, des volontés conscientes, la tendance naturelle portait à supposer autant de volontés indépendantes qu'il y a de forces susceptibles d'être distinguées d'une importance assez grande et d'un intérêt suffisant pour qu'elles aient été remarquées et qu'elles aient reçu un nom. Il n'y a aucune tendance dans le polythéisme pris en lui-même, à se transformer spontanément en monothéisme. Il est vrai que dans les systèmes polythéistes en général, on suppose ordinairement que la divinité dont les attributs spéciaux inspirent le plus de respect, passe ordinairement pour posséder une certaine autorité sur les autres divinités, et que dans le système polythéiste le plus inférieur, celui des Hindous, l'adulation accumule sur la divinité qui est l'objet immédiat de l'adoration, des épithètes semblables à celles qu'emploient les adorateurs d'un Dieu unique. Mais ce n'est pas là reconnaître réellement un régulateur unique. Chaque dieu gouverne son départ-

tement, quoiqu'il y ait un dieu encore plus grand dont le pouvoir, quand il veut l'exercer, contrarie les desseins de la divinité inférieure. Une croyance véritable en un créateur et régulateur du monde ne pouvait se former tant que l'homme n'avait pas encore reconnu parmi la confusion des phénomènes qui l'entourent, un système qu'il lui fût possible de considérer comme pouvant être la mise en œuvre d'un plan unique. Il est possible que cette conception ait été entrevue, bien que moins souvent qu'on ne l'a supposé, par des individus d'un rare génie, mais elle ne pouvait devenir vulgaire qu'à la suite d'une longue culture des sciences.

Il n'y a rien de mystérieux dans la façon spéciale dont les études scientifiques contribuent à insinuer le monothéisme à la place du polythéisme naturel. La science a pour effet spécifique de montrer, par des preuves toujours plus nombreuses, que tout événement de la nature est lié par des lois à un fait ou à des faits qui l'ont précédé, ou, en d'autres termes, qu'il dépend pour son existence de quelque antécédent. Mais la science fait voir aussi que cet événement n'est pas lié à un certain antécédent d'une façon si étroite, qu'il ne puisse être empêché ou modifié par d'autres. En effet, les différentes chaînes de causes et d'effets sont tellement entremêlées l'une dans l'autre, l'action de chaque cause est tellement modifiée par l'intervention des autres, bien que chacune agisse d'après des lois fixes qui lui sont propres, que chaque effet est en réalité plutôt le résultat de l'agrégat de toutes les causes existantes que d'une seule uniquement. Rien ne se passe dans le monde de notre expérience qui

ne fasse sentir quelque influence appréciable sur une portion plus ou moins grande de la nature, et n'en rende peut-être toutes les parties un peu différentes de ce qu'elles auraient été si cet événement n'avait pas eu lieu. Lors, donc, qu'une fois cette double conviction a trouvé accès dans l'esprit, d'abord que tout événement dépend d'antécédents, et ensuite que pour le produire il faut le concours de beaucoup d'antécédents, peut-être même de tous les antécédents de la nature, à ce point qu'une légère différence dans l'un d'entre eux eût empêché le phénomène ou en eût altéré essentiellement le caractère, cette conviction donne naissance à une autre croyance : que nul événement et certainement nul genre d'événement ne saurait être absolument préétabli ou réglé par aucun Être que celui qui tient dans ses mains les rênes de la nature entière et non celles d'une seule région. Pour le moins, dans l'hypothèse de la pluralité des dieux, il est nécessaire d'admettre qu'ils agissent avec une unité et un concert si parfaits, que la différence qui sépare cette théorie de celle de l'absolue unité de la Divinité devient le plus souvent insaisissable.

Si le monothéisme peut être pris pour le représentant du théisme d'une manière abstraite, ce n'est pas tant parce qu'il est le genre de théisme que professent les races les plus civilisées de l'espèce humaine, que parce que c'est le seul théisme qui peut se prévaloir d'un fondement scientifique. Toutes les autres théories qui attribuent le gouvernement de l'univers à des êtres surnaturels sont incompatibles aussi bien avec la permanence de ce gouvernement à travers une série conti-

nuelle d'antécédents naturels d'après des lois fixes, qu'avec la relation de dépendance mutuelle qui unit chacune de ces séries à toutes les autres, c'est-à-dire incompatibles avec les deux résultats les plus généraux de la science.

Partons donc du point de vue scientifique qui considère la nature comme un système bien lié, un tout uni, non pas de l'unité d'un tissu composé de fils sans communication entre eux, juxtaposés passivement l'un à l'autre, mais de l'unité de la texture de l'homme ou de l'animal, comme un appareil qui marche par l'effet d'actions et de réactions perpétuelles entre toutes ses parties; nous ne tarderons pas à reconnaître que la question à laquelle le théisme donne une réponse est au moins très-naturelle et provient d'un besoin évident de l'esprit. Accoutumés, comme nous le sommes, à trouver, dans la mesure que peuvent atteindre nos moyens d'observation, un commencement défini pour chaque fait individuel, et découvrant que partout où il y a eu un commencement il y a eu un fait antécédent (que nous appelons une cause), un fait sans lequel le phénomène que nous voyons commencer n'aurait pas existé, il était impossible que notre esprit ne se demandât pas si l'ensemble dont ces phénomènes particuliers font partie, n'a pas eu aussi un commencement, et s'il en a eu un, qu'il ne se posât pas encore la question de savoir si ce commencement n'a pas été une création, s'il n'y a pas eu un antécédent à la série des faits que nous appelons la nature, un antécédent sans lequel la nature elle-même n'aurait pas existé. Si haut qu'on remonte dans l'histoire

de la pensée, cette question n'est jamais restée sans recevoir une réponse hypothétique. La seule qui ait pendant longtemps donné satisfaction est le Théïsme.

Envisagé uniquement au point de vue scientifique, auquel c'est notre intention de nous limiter, le problème se résout en deux questions. Premièrement : la théorie qui rapporte l'origine de tous les phénomènes de la nature à la volonté d'un créateur est-elle ou non compatible avec les résultats constatés de la science? Secondement, à supposer qu'elle le soit, ses preuves sont-elles susceptibles d'être vérifiées par les principes de la certitude, par les canons de croyance, que notre longue expérience des recherches scientifiques ont montré la nécessité de prendre pour guides?

Et d'abord, il y a une conception du théïsme qui est compatible avec les vérités les plus générales qui nous ont été révélées par la science; et il y a une autre conception qui n'est pas compatible avec ces vérités.

La conception incompatible est celle d'un Dieu qui gouverne le monde par des actes d'une volonté variable. La conception compatible est celle d'un dieu qui gouverne le monde par des lois invariables.

La conception primitive du gouvernement divin est encore celle qui de nos jours prévaut vulgairement : On croit qu'un dieu unique fait marcher le monde par des décrets spéciaux, à la façon des nombreux dieux de l'antiquité, et par des décrets rendus *pro hac vice*. On le suppose bien omniscient et omnipotent, mais on croit qu'il ne prend un parti qu'au moment de l'action; ou au moins qu'il ne se détermine pas d'une façon tellement

décisive, que ses intentions ne puissent se modifier au dernier moment sous l'influence de sollicitations appropriées. Sans chercher à résoudre la difficulté d'accorder cette notion du gouvernement divin avec la prescience et la sagesse parfaite que l'on attribue à Dieu, nous nous contenterons de remarquer qu'elle contredit ce que l'expérience nous enseigne de la manière dont les choses se produisent effectivement. Les phénomènes de la nature se produisent d'après des lois générales : ils prennent naissance d'antécédents naturels définis. Donc, si leur origine première est l'œuvre d'une volonté, il faut que cette volonté ait établi des lois générales et voulu les antécédents. S'il y a un Créateur, son intention doit avoir été que les événements dépendissent d'antécédents et se produisissent d'après des lois fixes. Mais ce point une fois admis, il n'y a rien dans l'expérience scientifique qui soit incompatible avec la croyance que ces lois et ces successions de faits soient elles-mêmes dues à une volonté divine. Nous ne sommes pas davantage obligés d'admettre que la volonté divine s'est exercée une fois pour toutes, et qu'après avoir mis dans le système de son œuvre une puissance qui la fait aller toute seule, il l'ait depuis abandonnée pour toujours à elle-même. La science ne contient rien qui répugne à l'hypothèse que tout événement résulte d'une volition spécifique de la souveraine puissance, pourvu que cette puissance adhère dans ses volitions particulières aux lois générales qu'elle a posées elle-même. L'opinion commune admet que cette hypothèse est plus à la gloire de Dieu que celle d'après laquelle l'univers aurait été fait de telle

sorte qu'il pût marcher de lui-même. Toutefois il s'est rencontré des penseurs, Leibniz entre autres, qui ont jugé que la dernière était seule digne de Dieu, et protesté contre l'opinion qui assimile Dieu à un horloger dont l'horloge ne va qu'à la condition qu'il mette la main aux rouages et la fasse marcher. Nous n'avons pas à nous occuper de ces considérations dans notre travail. Nous ne traitons pas la question au point de vue de la révérence, mais à celui de la science, et ces deux suppositions sur le mode de l'action divine sont également compatibles avec la science.

Nous devons donc passer à la question suivante. Il n'y a rien qui réfute la conception de la création et d'un gouvernement de la nature par une volonté souveraine, mais y a-t-il quelque chose qui le prouve ? de quelle nature sont les preuves ? pesées à la balance de la science que valent-elles ?

LES PREUVES DU THÉISME.

Non-seulement les preuves de l'existence d'un Créateur appartiennent à divers genres distincts, mais elles présentent des caractères si différents qu'elles sont propres à saisir des esprits très-différents, et il n'est guère possible qu'un même esprit soit également influencé par toutes ces preuves. La classification bien connue qui les

divise en preuves *à priori*, et en preuves *à posteriori*, nous fait voir qu'au point de vue scientifique, elles appartiennent à des écoles de philosophie différentes. En conséquence, le croyant qui ne réfléchit pas, dont la foi repose réellement sur l'autorité, fait le même accueil à tous les arguments plausibles qui appuient la croyance dans laquelle il a été élevé ; mais les philosophes qui ont dû faire un choix entre les méthodes *à priori* et *à posteriori* dans les questions de science générale, ont rarement manqué, lorsqu'ils se sont appuyés sur l'une de ces méthodes pour défendre la religion, de parler de l'autre avec plus ou moins de dédain. C'est mon devoir, dans le travail que j'entreprends, de rester complètement impartial et de faire de ces deux modes de preuves un examen loyal. En même temps, j'ai la ferme conviction que l'un des deux modes est de sa nature scientifique, et que l'autre non-seulement ne l'est pas, mais que la science le condamne. L'argument scientifique est celui qui raisonne d'après les faits et les analogies que fournit l'expérience humaine, comme un géologue qui construit par induction les états passés de notre globe terrestre, ou un astronome qui tire des conclusions touchant la constitution physique des corps célestes. Telle est la méthode *à posteriori*, dont la principale application au théisme est l'argument du plan (c'est le nom qu'on lui donne). Le mode de raisonnement que j'appelle non-scientifique, bien que, dans l'opinion de certains philosophes, il soit aussi un mode légitime de procédure scientifique, est celui qui infère les faits objectifs extérieurs d'idées ou de convictions de l'esprit. Je dis ceci indépendamment